

**L'ATELIER S.I.I.S.
3 rue de la Levade
38170 SEYSSINET PARISSET**

Association Loi 1901
N°SIRET 334 025 905 00053

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

Ce rapport contient 26 pages

Bénédicte GORY

3 Chemin du Pré Carré – CS 70335
38246 MEYLAN CEDEX
Tél : 04 76 24 22 53
Fax : 04 76 15 34 29
@.mail : creaconseil.gory@wanadoo.fr

L'ATELIER S.I.I.S.

**Association Loi 1901
N°SIRET 334 025 905 00053**

**Siège social
3 rue de la Levade
38170 SEYSSINET PARISSET**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux membres de l'association,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale du 7 juin 2018, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association L'ATELIER S.I.I.S., relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport (pages 1 à 23).

Opinion

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie sur les « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de mon rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention :

- sur le changement de mode de comptabilisation des financements des salariés en insertion mentionné dans l'annexe libre des comptes annuels au paragraphe « Complément d'informations relatif au compte de résultat – Ventilation des subventions et concours publics »,
- sur l'incertitude concernant le litige prudhommal mentionné dans l'annexe libre des comptes annuels au paragraphe « Informations complémentaires au titre des litiges en cours ».

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément

Vérification du rapport de gestion (rapports moral et financier) et des autres documents mis à disposition des membres de l'association

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion (rapports moral et financier) du Président et du Trésorier et dans les autres documents mis à disposition des membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient au Bureau de l'association d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au Bureau d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de dissoudre l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de l'association.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Meylan, le 3 juin 2024

En quatre originaux

Le Commissaire aux comptes
Société Créaconseil



représentée par Bénédicte GORY
Membre de la Compagnie des
Commissaires aux Comptes Dauphiné-Savoie

Pièces jointes :

- ✓ Annexe : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes
- ✓ Comptes annuels au 31 décembre 2023 (comportant un total de 23 pages)

Annexe

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✓ Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultat d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✓ Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✓ Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✓ Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ✓ Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacentes de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Etat exprimé en euros					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	37 216	31 829	5 387	6 189
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles (1)	1 000	1 000		
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	121 959		121 959	121 959
	Constructions	991 935	614 504	377 430	409 460
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	458 872	391 526	67 346	28 058
	Autres immobilisations corporelles	594 553	274 012	320 541	257 085
	Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.	10		10	10	
Autres participations	265		265	265	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	33 122		33 122	40 522	
Autres immobilisations financières	1 637		1 637	1 637	
TOTAL (I)	2 240 569	1 312 871	927 698	865 184	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	12 165		12 165	17 102
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	324 222	20 454	303 768	459 593
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	45 935		45 935	158 033	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	150 677		150 677	148 597	
DISPONIBILITES	1 216 205		1 216 205	926 682	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	25 202		25 202	19 704
	TOTAL (II)	1 774 406	20 454	1 753 952	1 729 711
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à V)	4 014 975	1 333 326	2 681 649	2 594 895	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an			34 759	42 159	
(3) dont à plus d'un an					

Bilan Passif

État exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise	Fonds propres	
	Fonds propres statutaires	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subv d'inv affectées à des biens renouv</i>	
	Fonds propres complémentaires	Ecarts de réévaluation	
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	Réserves	
	Réserves statutaires ou contractuelles		317 523
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	Report à nouveau	1 299 722	1 290 485
Excédent ou déficit de l'exercice	Résultat de l'exercice	114 741	9 236
Total des fonds propres (situation nette)	Total des fonds propres	1 731 986	1 617 244
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subv d'inv affectées biens renouv		
	Droits des propriétaires		
	Ecarts de réévaluation		
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	Subv d'inv sur biens non renouv	79 498	94 934
Provisions réglementées	Provisions réglementées		
Total des autres fonds propres	Total des autres fonds associatifs	79 498	94 934
	Total des fonds propres Total des fonds associatifs	1 811 484	1 712 178
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations	Fonds dédiés sur legs et donations	
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	Sur subventions de fonctionnement	
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	Sur dons manuels	
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques	10 000	27 000
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	10 000	27 000
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	302 568	342 589
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	260	260
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	70 077	61 081
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	452 740	409 544
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	34 521	42 244	
Produits constatés d'avance			
	Total des dettes	860 166	855 717
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	2 681 649	2 594 895
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	114 741,13	9 236,48
(1) Dont à moins d'un an	593 736	553 328	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		142 224	(15 790)
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	15 790	4 728
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		15 790	4 728
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	6 102	6 091
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		6 102	6 091
RESULTAT FINANCIER		9 688	(1 363)
RESULTAT COURANT avant impôts		151 913	(17 152)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	20 470	26 596
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		20 470	26 596
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	35	207
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		35	207
RESULTAT EXCEPTIONNEL		20 435	26 389
Participation des salariés aux résultats		18 760	
Impôts sur les bénéfices		38 846	
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
TOTAL DES PRODUITS		3 392 776	3 017 790
TOTAL DES CHARGES		3 278 034	3 008 553
EXCEDENT ou DEFICIT		114 741	9 236
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature		21 910	
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL		21 910	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole		21 910	
TOTAL		21 910	

ANNEXE

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **2 681 649** euros

- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **3 392 776** euros
 - un total charges de **3 278 034** euros

 - dégage un résultat de **114 741** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2023**
- finit le **31/12/2023**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **Association ATELIER SIIS** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 681 649** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 392 776** euros et un total **charges** de **3 278 034** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **114 741** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation n'a été apporté.

La méthode de présentation des comptes annuels a été modifiée pour tenir compte du changement de réglementation comptable conformément à l'application du nouveau règlement ANC n°2018-06.

Ce changement de réglementation ne donne lieu à aucun retraitement sur les comptes de l'Association.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

L'examen des immobilisations corporelles a mis en évidence la nécessité de l'éclatement par composant pour les constructions.

La méthode retenue est la méthode prospective. Les éléments retenus sont les suivants :

Composants	Durée d'amortissements
Gros oeuvre	25 ans
Etanchéité, toiture	20 ans
Electricité et agencements divers	15 ans

En cas de remplacement des composants, le composant remplacé est sorti à sa valeur nette.

Les méthodes et les durées d'amortissement des immobilisations ne nécessitant pas l'éclatement par composant, ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements des constructions	Linéaire	3 à 15 ans
Matériel et outillages	Linéaire	3 à 15 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	37 416		800			38 216
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	37 416		800			38 216
CORPORELLES						
Terrains	121 959					121 959
Constructions sur sol propre	718 330					718 330
sur sol d'autrui	1 123					1 123
instal. agencet aménagement	272 482					272 482
Instal technique, matériel outillage industriels	408 827		57 419		7 374	458 872
Instal., agencement, aménagement divers	189 336		47 754			237 090
Matériel de transport	235 686		80 827		25 124	291 389
Matériel de bureau, informatique et mobilier	61 513		4 561			66 074
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 009 256		190 560		32 498	2 167 319
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence	10					10
Autres participations	265					265
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	42 159				7 400	34 759
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	42 434				7 400	35 034
TOTAL	2 089 106		191 360		39 898	2 240 569

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	31 228	1 601		32 829
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	31 228	1 601		32 829
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	359 502	20 329		379 831
	sur sol d'autrui	175	56		231
	instal. agencement aménagement	222 797	11 645		234 442
	Instal technique, matériel outillage industriels	380 769	18 131	7 374	391 526
	Autres instal., agencement, aménagement divers	67 208	20 676		87 884
	Matériel de transport	106 148	45 706	25 124	126 730
	Matériel de bureau, mobilier	56 094	3 303		59 398
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations grevées de droits				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 192 694	119 846	32 498	1 280 042	
TOTAL		1 223 922	121 447	32 498	1 312 871

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	27 000		17 000	10 000	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		27 000		17 000	10 000
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	13 389	7 065		20 454
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION		13 389	7 065		20 454
TOTAL GENERAL		40 389	7 065	17 000	30 454
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		7 065	17 000	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Il existe au 31/12/2023 une provision pour risques et charges correspondant à un litige prudhommal constaté en 2021 et estimé à 10 000 €. A la date d'arrêté des comptes, aucun jugement n'a été rendu. La provision est maintenue.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	33 122	33 122	
	Autres immobilisations financières	1 637	1 637	
	Clients, usagers douteux ou litigieux	24 545	24 545	
	Autres créances clients, usagers	299 677	299 677	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	74	74	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	320	320	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	9 867	9 867	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	28 194	28 194	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	7 481	7 481	
	Charges constatées d'avance	25 202	25 202	
TOTAL DES CREANCES	430 118	430 118		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice	7 400			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	302 568	36 398	105 862	160 307
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers	70 077	70 077		
	Fournisseurs et comptes rattachés				
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	156 706	156 706		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	136 719	136 719		
	Impôts sur les bénéfices	30 207	30 207		
	Taxes sur la valeur ajoutée	115 219	115 219		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	13 889	13 889		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	34 521	34 521		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES	859 906	593 736	105 862	160 307	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice	39 962				
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles	317 523			317 523
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	1 290 485	9 236		1 299 721
Résultat de l'exercice	9 236		9 236	
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	94 934		15 436	79 498
Provisions réglementées				
TOTAL	1 712 178	9 236	24 673	1 696 742

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Produits à recevoir		25 995
Autres créances clients <i>CLIENTS FACTURES A ETABLIR</i>	12 779	12 779
Autres créances <i>FOURNISSEURS - AAR</i> <i>Intérêts courus</i>	5 634 7 582	13 217

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Charges à payer		260 244
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		438
<i>INTERETS COURUS NON ECHUS</i>	438	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		29 811
<i>FOURNISSEURS FNP</i>	29 811	
Dettes fiscales et sociales		229 995
<i>DETTES PROV. S/CP - PERMANENTS</i>	57 176	
<i>DETTES PROV. S/CP - INSERTION</i>	23 113	
<i>DETTES PROV. PARTICIP. AU RESU</i>	18 760	
<i>PERSONNEL PRIMES A VERSER</i>	52 527	
<i>CHARGES S/CP - PERMANENTS -</i>	28 588	
<i>CHARGES S/CP - INSERTION -</i>	11 556	
<i>ORGANISMES - AUTRES CHARGES A</i>	26 808	
<i>AUTRES CHARGES A PAYER</i>	654	
<i>TAXE APPRENTISSAGE A PAYER</i>	2 451	
<i>EFFORT CONSTR. A PAYER</i>	8 362	

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		25 202	25 202
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			25 202

Rémunérations des Dirigeants

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Rémunérations des membres :

- des organes d'administration

- des organes de direction

- des organes de surveillance

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

Effectif moyen

31/12/2023

Interne

Externe

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	31/12/2023	Interne	Externe
	Cadres & professions intellectuelles supérieures		5
Professions intermédiaires			
Employés		14	
Ouvriers		53	
TOTAL		72	

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros

	31/12/2023	31/12/2022	%	%	31/12/2023	31/12/2022	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	5 900	5 900	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	5 900	5 900	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	5 900	5 900	100,00	100,00				

Annexe libre

Etat exprimé en euros

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Valorisation des contributions volontaires

Les contributions volontaires sont valorisées en heures équivalent temps plein en fonction des tâches réalisées par les bénévoles.

Les heures de bénévolat ainsi déterminées (1729 heures) sont valorisées en fonction du SMIC au 1er janvier et chargées pour 21 910 €.

Ventilation des subventions et concours publics

Subvention d'investissements :

Une subvention d'investissement a été attribuée en 2021 par la BPI pour 100 000 €. Elle est utilisée en 2022 pour la création d'une salle dite grise pour l'atelier de sous-traitance industrielle.

Les 123 426 € de subventions d'investissement enregistrées ont été reçues entre 2005 et 2015.

Au 31/12/2023, 143 928 € ont déjà été rapportés au résultat, dont 15 436 € au titre de 2023.

Concours publics :

En 2023, il a été octroyé verser à l'association des sommes dites de concours publics à hauteur de 847 849 € destinées au financement des salariés en insertion pour l'année.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Information au titre des litiges en cours

Il existe au 31/12/2023 une provision pour risques et charges correspondant à un litige prudhommal né en 2021 pour lequel la demande de la salariée s'élève à 82 993 €. A la date d'arrêté des comptes, aucun jugement n'a été rendu. Une provision de 10 000 € a été constituée et maintenue.

